

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU C.C.A.S

Mardi 30 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mai à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, en suite d'une convocation en date du 26 mai 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure du C.C.A.S. le 26 mai 2023.

**Etaient présents** : Christian MUSIAL Président, Marie-Louise BOUSSEMART, Daniel GOUBEL, Christophe HUON, Julien TAVERNIER, David MORGANO, Micheline ADAMKIEWICZ, Maryse COLLET, Jacqueline DOHET, Lucette GRANDIN, Sylvia LEMAIRE, Christiane PHILIPPE, Gervais VALLIN.

**Etaient excusés** :

Sandrine CHEVALIER Vice-Présidente

Françoise MORELLE donne pouvoir à Marie-Louise BOUSSEMART

Maryline PRZYBYZEWSKI donne pouvoir à Daniel GOUBEL

Anne-Marie GROUST donne pouvoir à Jacqueline DOHET

**Secrétaire de séance** : Philippe FROGET, Directeur du C.C.A.S.

Monsieur Christian MUSIAL, Président ouvre la séance.

**Le Conseil d'administration,  
à l'unanimité des membres présents :**

- Adopte le compte-rendu de la réunion du 5 avril 2023.
- Adopte les décisions prises par délégation, des contrats et des conventions dans le cadre de l'article R123-21 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.
- Adopte le compte-rendu des domiciliations.
- Autorise monsieur le Président à procéder à la signature de l'avenant N°3, du marché public N° 2021RALB212015 portant sur l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments et de la piscine de la ville de Leforest et du C.C.A.S

- Décide de mettre en place pour l'année scolaire 2023-2024 le contrat d'apprentissage aménagé suivant :

Service	Diplôme préparé	Durée de la formation
<i>Résidence Autonomie Léon Blum</i>	<i>Certificat de spécialisation en restauration collective</i>	<i>1 an</i>

- Fixe le montant du tarif journalier des prestations extérieures offertes à la Résidence Autonomie Léon Blum au 1<sup>er</sup> juin 2023 comme suit :

<i>DESIGNATIONS</i>	<i>Plateaux</i>	<i>Personnel communal</i>	<i>Enfants de – 12ans</i>	<i>Elu</i>
<i>TARIFS JOURNALIERS 01/06/2023</i>	<i>1.50€</i>	<i>6.00€</i>	<i>8.50€</i>	<i>9.30€</i>
<i>DESIGNATIONS</i>	<i>Administré Leforestois de plus de 60 ans. Semaine midi</i>	<i>Administré Leforestois de plus de 60 ans. Dimanches et jours fériés</i>	<i>Invité semaine midi</i>	<i>Invité dimanche et fêtes</i>
<i>TARIFS JOURNALIERS 01/06/2023</i>	<i>9.30€</i>	<i>11.00€</i>	<i>12.00€</i>	<i>14.00€</i>

- Procède à l'admission en non-valeur du titre n° 51/2021 de 225.60 €, pour une personne décédée et sans héritier.

Le Président,

*Christian MUSLAL*

Le Secrétaire,

*Philippe FROGET*